

**Motion du 15 janvier 2025 de Mme Yasmine Menétrey et M. Daniel Sormanni:
«Extension des bornes de recharge électrique dans les zones bleues pour une
mobilité électrique inclusive, avec un focus sur les taxis».**

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la nécessité d’avoir des bornes de recharge électrique dans tous les quartiers de la ville pour assurer une accessibilité équitable, en collaboration avec le Service de l’aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM);
- la pertinence de proposer des solutions de recharge de proximité en complément des offres privées pour encourager les résidents à adopter des véhicules électriques;
- la possibilité d’intégrer des bornes de recharge dans les infrastructures existantes au travers d’un contrat de prestations entre la Ville et les SIG;
- la nécessité d’équiper les parkings souterrains et en ouvrage afin de maximiser l'utilisation des espaces urbains tout en minimisant l'empreinte au sol;
- la nécessité de développer des stations de recharge dédiées aux taxis électriques, avec des emplacements réservés et une capacité de recharge rapide pour répondre à leurs contraintes opérationnelles;
- l’importance de collaborer avec les associations de taxis pour déterminer les besoins spécifiques et les lieux les plus stratégiques pour l’installation de ces bornes;
- la nécessité d’assurer que toutes les bornes de recharge, y compris celles destinées aux véhicules de l’administration, fonctionnent avec de l’énergie renouvelable d’ici 2030, pour être aligné avec les objectifs climatiques de la Ville;
- que ces aménagements auraient pour impact la réduction des émissions de CO₂ liées à la mobilité urbaine;
- qu’ils encourageraient des ménages, entreprises et taxis à adopter des véhicules électriques grâce à une infrastructure fiable et bien répartie;
- qu’ils renforceraient le rôle de la Ville dans la transition énergétique, en complément des initiatives privées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de créer des bornes dans les zones bleues et les parkings;
- de mettre en place une communication proactive pour sensibiliser les citoyens et les professionnels du transport aux nouveaux dispositifs, notamment via des campagnes informatives sur les emplacements des bornes et une application interactive permettant de localiser les bornes disponibles en temps réel;

- de développer des stations de recharge dédiées aux taxis électriques avec des emplacements réservés et une capacité de recharge rapide pour répondre à leurs contraintes opérationnelles;
- de collaborer avec les associations de taxis pour déterminer les besoins spécifiques et les lieux les plus stratégiques pour ces bornes.